



Fédération Française
de Spéléologie

Lyon, le 14 avril 2022

Conseil National de la Protection Civile

32, rue Bréguet
75011 PARIS

Réf GK/2022-50
Suivi
Tél. 04 72 56 35 71
Courriel secretariat@ffspeleo.fr
Objet Demande d'adhésion

Madame, Monsieur,

Le Conseil national de la protection civile (CNPC), organisme représentatif du secteur associatif dans l'organisation des secours en France, regroupe une trentaine d'associations et organismes divers dont une majorité de bénévoles et fédère les partenaires publics et associatifs de la protection civile.

Il se place dans un rôle d'interlocuteur de l'Etat pour représenter les Associations agréées de sécurité civile (AASC).

La Fédération française de spéléologie, sur proposition du Spéléo secours français, souhaite adhérer au CNPC, celui-ci jouant un rôle prépondérant dans le milieu du secours.

Le conseil d'administration de la FFS, réuni le lundi 4 avril dernier, a validé le lancement de la procédure d'adhésion.

Nous vous remercions par avance pour la validation de notre demande.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Gaël KANEKO
Président

